



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Tous acteurs de la préservation
des ressources naturelles**

La programmation 2022 du Plan régional ozone

Février 2022



Introduction

- Ozone = 16 800 morts prématurées en Europe en 2019 (source : Agence européenne de l'environnement) → + 25 % en 10 ans
- Ozone à l'ordre du jour de la Conférence qualité de l'air de la Commission européenne (novembre 2021)
- Rapport du GIEC (août 2021) : les futures évolutions de concentration d'ozone dépendront principalement des émissions directes de polluants précurseurs (même s'il est favorisé par le changement climatique)

Introduction

- Le Plan régional ozone :
 - Démarche volontaire, lutte contre le seul polluant en augmentation en région ARA
 - 4 chantiers : connaissances, communication, opérationnel, pics de pollution
 - 22 actions sur tous les secteurs émetteurs de précurseurs d'ozone : agriculture, forêt, transports, industries, résidentiel
 - + 1 action transversale : recherche de financements
 - = 23 actions au total
 - Démarche multi-partenariale et préceuseure au niveau national
 - d'autres régions suivent et vont se lancer dans un Plan d'actions (ex : PACA)

Les actions du plan ozone : agriculture et forêt

N°	Actions	Pilote	Action avancée en 2021	Programme d'actions 2022
<i>Transversal</i>	Rechercher les financements, conditionnalités d'aides et partenariats régionaux et inter-régionaux pour la mise en œuvre du Plan régional ozone	DREAL	X	X
A.1	Mobiliser les outils et dispositifs favorisant une alimentation animale permettant de réduire les émissions de précurseurs à l'ozone	CRA	X	X
A.2	Intégrer les enjeux de la pollution à l'ozone dans la fiche alimentation animale label bas carbone	DREAL		X
A.3	Réaliser une étude complémentaire au guide ADEME sur les bonnes pratiques agricoles en faveur de la QA	DREAL		X
A.4	Sensibiliser à l'impact des effluents d'élevage sur les émissions de précurseurs d'ozone	DRAAF		X
F.1	Intégrer les enjeux de la pollution à l'ozone dans la fiche reboisement label bas carbone	DREAL		X
F.2	Présenter au sein de la Commission régionale de la forêt et du bois les enjeux de la pollution à l'ozone du secteur forestier	<i>A définir</i>		X
F.3	Réalisation d'un guide sur les arbres qui absorbent de l'ozone/ plus faiblement émetteurs de COV	<i>A définir</i>		X
F.4	Identifier les leviers opérationnels pour la prise en compte de l'ozone dans les renouvellements/développements forestiers	DRAAF		

Les actions du plan ozone : transports

N°	Actions	Pilote	Action avancée en 2021	Programme d'actions 2022
T.1	Réduire les vitesses de circulation	DDT du Rhône	X	X
T.2	Sensibiliser les employeurs au recours au forfait mobilité durable et au télétravail dans le cadre des négociations d'entreprises, développer une charte d'employeurs volontaires et encourager la mise en place de tiers-lieux	DREAL/CCIR/CRMA		X
T.3	Généraliser les vignettes Crit'Air à l'ensemble du parc roulant de la région	DREAL		X
T.4	Promouvoir et généraliser le principe d'une tarification incitative en cas de pic de pollution pour rendre les transports collectifs plus attractifs et inciter les citoyens à ne pas utiliser leurs véhicules particuliers.	DREAL		
T.5	Encourager les EPCI à mettre en place une démarche d'engagement volontaire en faveur d'une logistique urbaine durable	DREAL		X
T.6	Lutter contre la fraude à l'ad-blue	DREAL	X	X

Les actions du plan ozone : industries et résidentiel

N°	Actions	Pilote	Action avancée en 2021	Programme d'actions 2022
AIA. 1	Améliorer les connaissances sur les COVNM et leurs impacts sur la production d'ozone pour mieux cibler les actions vers les COV qui ont l'impact le plus fort : étude à lancer dans le cadre du PREPA, étude régionale appuyée par le national	Atmo/INERIS	X	X
AIA. 2	Réduire les émissions de COVNM dans les entreprises soumises à la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (IED)	DREAL		X
AIA. 3	Promouvoir l'adoption des MTD sur la réduction des COVNM dans les entreprises non soumises à la directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (IED)	DREAL		
AIA. 4	Accompagner le déploiement d'enrobés tièdes, notamment via la commande publique	Atmo/DREAL		X
AIA. 5	Anticiper la communication lors de conditions favorables à la production d'ozone	DREAL		X
RB. 1	Encourager l'utilisation de matériaux moins émissifs dans la commande publique et accompagner la montée en compétences des professionnels	DREAL		
RB. 2	Développer une plaquette communicante sur les émissions de COV de la combustion de la biomasse	Atmo/DREAL		X
RB. 3	Déployer une communication à destination du grand public sur l'impact des travaux domestiques	DREAL		X
		Total	5/23 = 21 %	18/23 = 78 %